

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 18 Mars 2014

Présents :

M.COULLARÉ, Maire

Mme BALCAEN, MM CORLAY, CLOUET, THOMANN Adjoint

Mmes AROGUEZ, BORYCZKA, LEGROS conseillères

MM QUILLAC, CWIKLINSKI, MACHU, PINCHEDEZ, conseillers

Absents excusés représentés : Mme DUMOULIN, M. FACCENDA

Secrétaire de séance : Mme BALCAEN

.....

Monsieur le Maire demande de rajouter un point rajouté à l'ordre du jour : « Fixation des taxes locales directes ».

1°/Approbation du procès-verbal de la séance du 14 Janvier 2014

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2° Adhésion de nouvelles communes au SEZEO

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un extrait des délibérations du SEZEO. Ce nouveau Syndicat demande d'approuver des modifications statutaires et propose l'adhésion de nouvelles communes au sein du Syndicat d'Electricité.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil adopte ces modifications et valide l'adhésion de nouvelles communes. Des délibérations seront rédigées dans ce sens.

3°/ Vote du compte de gestion du percepteur 2013 M 14

Monsieur le Maire indique que le compte de gestion du percepteur et le compte administratif sont identiques. Après présentation, le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4° Vote du compte administratif 2013 M 14

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2013.

Montant total des dépenses de fonctionnement :	452 771,42 €
Montant total des recettes de fonctionnement :	506 062,58 €
Résultat de l'exercice 2013 est de :	+ 53 291,16 €

Montant total des dépenses d'investissement : 235 477,97 €
Montant total des recettes d'investissement : 187 730,18 €
Résultat de l'exercice 2013 est de : - 47 747,79 €

Le résultat net de clôture de l'exercice 2013 est de : + 51 569,66 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude THOMANN vote et adopte le compte administratif 2013 M14, par 12 voix pour et 1 abstention.

5°/ Fixation des taux des taxes locales directes 2014

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taxes locales directes pour l'année 2014, qui s'établissent comme suit :

- Taux de la taxe d'habitation : 9,06 %
- Taux du foncier : 24,24 %
- Taux du foncier non bâti : 49,21 %

Après avoir délibéré le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés les taux pour l'année 2014.

Le produit fiscal prévisionnel attendu est de 216 169 €.

6°/ Vote du budget M 14 - 2014

M.CORLAY donne lecture des documents remis aux élus, présentant les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement et d'investissement pour 2014.

Budget de fonctionnement 2014 : 566776 €
Budget d'investissement 2014 : 403 083 €

En fonctionnement :

- Aucune augmentation des impôts locaux,
- Reconduction du budget

En investissement :

- Projet de restructuration de l'école (phase 1)

M. CORLAY propose les virements suivants au **021** (*virement section de fonctionnement*) et **023** (*virement section d'investissement*) la somme de 70 916 €.

001 solde d'exécution d'investissement reporté : 87 971 €

002 excédent antérieur reporté : 51 570 €

Il propose par ailleurs d'affecter à l'article 1068 (*affectation du résultat*) en recette d'investissement la somme de 87 971 €

Après explications, le budget M 14- 2014 est adopté par 13 voix pour et 1 abstention.

7° Présentation du programme de travaux et demande de subventions

Monsieur le Maire présente le projet de restructuration du groupe scolaire, qui doit se dérouler en 3 phases.

Phase 1 : -Démolition du local de stockage qui jouxte le préau,
-construction d'un nouveau local à l'arrière de la salle plurifonctionnelle,
- création des divers réseaux et mise en place d'un bâtiment modulaire et d'un bloc sanitaire,
Les demandes de subventions pour ces travaux ont été envoyées et sont à l'étude auprès du Conseil Général, de la Sous-Préfecture et de la Région.
Phase 2 : Mise en place de 2 bâtiments modulaires,
Phase 3 : Démolition de la classe périscolaire actuelle et mise en place d'un bâtiment modulaire type Algéco.

8° Choix de l'architecte pour projet de restructuration du groupe scolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un nouvel architecte a été désigné lors d'une réunion en groupe de travail.

M Houzé architecte à Uilly Saint Georges sera chargé des travaux de l'école.

9° Convention de partenariat avec le Conseil Général relative au fonctionnement d'une bibliothèque

Monsieur le Maire informe que le Conseil Général a mis en place une convention de partenariat pour l'ensemble des communes qui possède une bibliothèque municipale. Cette convention permettra aux bénévoles de la bibliothèque d'avoir du matériel informatique neuf à leur disposition ainsi qu'un logiciel de gestion des livres.

Des formations sont prévues pour le ou les responsables de la bibliothèque.

L'objectif de la convention est d'adapter et de développer le service de lecture publique sur le territoire avec l'aide de la MDO (Médiathèque Départementale de l'Oise).

10°/ Questions diverses

M. CWIKLINSKI présente au Conseil les dernières informations de la réunion du Syndicat des Marais. La cotisations des communes est reconduite à 1,50 €/ habitant soit 1 168,50 € pour Monceaux (779 habitants au 1^{er} janvier 2014).

Le syndicat signale que le remboursement de l'animation Natura 2000 pour l'année 2012 n'a toujours pas été effectué.

M. CUGNIERE propose d'envoyer une motion de paiement au Directeur de la DREAL Picardie, au Préfet et au Sous préfet de Clermont. Les élus du syndicat sont d'accord sur ce point.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30

Le Secrétaire de séance

S. BALCAEN

Le Maire

A. COULLARÉ